Rapport annuel : présenté à l'Assemblée générale 1918, à Flamatt

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1918)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-625107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT ANNUEL

présenté à l'Assemblée générale 1918, à Flamatt.

Le deuil est entré dans notre maison. Le 19 mai dernier Ferdinand Hodler nous a été enlevé subitement et la place qu'il occupa pendant tant d'années à la tête de ces Assemblées est vide. Le maître était là au milieu de nous, gai, en bon camarade et sans aucune morgue ; les jeunes, d'abord intimidés par l'éclat de sa gloire, étaient rapidement mis à l'aise par son entrain et sa bonhomie... Mais la Mort inexorablement fauche ; après Buri, après Rodo, Hodler est descendu dans la tombe. Il est de ceux qu'on ne remplace pas et la perte que nous faisons en lui est immense. Gardons son souvenir dans nos cœurs et rappelons-nous aux heures critiques son esprit de profonde droiture et son grand bon sens qu'il savait faire éclater comme un coup de clairon. D'autres deuils encore nous ont atteints et de bons camarades nous ont été enlevés. Ce sont : Jean Béguin, *architecte ;* Robert Convert, *architecte ;* Alfred Briffod, *peintre;* Jules Crosnier, *peintre;* Joseph Mégard, *peintre.*

Associons encore à cette liste les noms de deux femmes, épouses de deux de nos collègues et peintres elles-mêmes : Mme Thomann-Buchholz ; Mme Vallet-Gilliard ; deux mères si cruellement enlevées à l'affection des leurs. Exprimons à toutes ces familles en deuil notre profonde sympathie.

Les trois rapports précédents débutaient par un préambule sur la guerre et la dureté des temps que nous vivons. Mais l'embarras devient grand pour dire une quatrième fois les mêmes doléances d'autant plus que selon toute apparence le même exercice risque fort de se répéter encore. Pensez à tout ce que l'on pourra dire l'année de la Paix ! Aussi la souhaitons-nous ardemment.

Occupons-nous, si vous le voulez bien, de l'activité de la Société et du Comité central durant l'exercice qui vient de s'écouler.

Le *Comité central* a été convoqué trois fois en séances. Les difficultés toujours croissantes qu'offrent les voyages nous ont engagés à limiter autant que possible ces déplacements et le bureau a traité une grande partie des affaires par correspondance. Les questions principales à l'ordre du jour ont été les suivantes :

1° Projets d'Expositions à l'étranger ;
2° Appel de la section du Tessin en faveur des monuments de la Vénétie ;
3° Étude d'un nouveau mode d'élection du jury annuel ;
4° Réorganisation du journal.

1° La première de ces questions, celle des expositions, a été tranchée après de longs débats à une séance du Comité central du 15 novembre à Genève, la dernière à laquelle ait assisté notre regretté président central.

Il s'agissait de savoir la chance que pourraient avoir des Expositions d'art suisse dans les pays voisins actuellement en guerre et pour lesquelles le Comité central avait reçu des offres. Ce dernier a dû se convaincre qu'il serait impossible de créer en ce moment-ci une exposition de ce genre qui reflétât d'une façon quelque peu complète l'Art suisse et par conséquent l'idée dut en être abandonnée.

2° L'appel de la Section du Tessin en faveur des monuments de la Vénétie, parti d'un sentiment élevé auquel on ne peut que rendre hommage, fut accepté par la majorité des sections. Le Conseil fédéral, auquel cet appel fut transmis, jugea inutile de lui donner suite par le fait qu'une pétition semblable avait été envoyée aux belligérants peu de temps auparavant signée par de nombreux citoyens suisses. Le Conseil fédéral avait alors reçu l'assurance que tout était prévu pour éviter toute destruction dans la mesure où cela était compatible avec les besoins de la guerre.

3° L'étude d'un nouveau mode d'élection du jury annuel est chose peu aisée. La multiplicité des projets, les opinions opposées et qui semblent bien être irréductibles, ne sont pas pour en rendre la solution facile. A un choix des membres du jury parmi des artistes d'une valeur incontestée sans préoccupation de la section à laquelle ils appartiennent, s'oppose celui de représentants des sections avec nombre de voix proportionné à celui des membres.

Le Comité central, après mûre discussion des diverses opinions, ne peut en tout cas pas se rallier au second principe, soit celui de la représentation proportionnelle des sections au sein du jury. Il y a des questions matérielles et techniques qui s'y opposent. Nous ne pouvons pas nommer de jury assez nombreux pour que chaque section y ait même un seul représentant. Il nous faut donc nous contenter d'un jury restreint, comme celui qui a fonctionné jusqu'ici. Il s'agit seulement de trouver un mode d'élection qui puisse satisfaire le plus grand nombre ; car satisfaire tout le monde, il ne faut pas y songer, hélas! En fin de compte, le Comité central s'est rallié à une proposition de M. Abr. Hermanjat qui consiste en ceci :

« Le Jury sera nommé avant toute exposition d'ensemble de la Société et en vue de « celle-ci par tous les membres actifs qui s'annonceront pour y participer, au moyen d'un « bulletin de vote portant 20 noms. Le Jury ainsi nommé restera en fonction jusqu'à « l'exposition suivante et servira pendant ce temps pour les listes de propositions que la « société aurait à faire. »

Cette question étant à l'ordre du jour elle sera reprise aujourd'hui même.

4° La réorganisation du journal qui a été demandée l'an dernier et pour laquelle une Commission d'étude avait été nommée, n'a pas encore porté tous les fruits que l'on était

en droit d'en attendre. Le Comité central et avant tout son secrétaire, ne font aucune difficulté pour le reconnaître. La seule excuse à cet état de choses est le fait de la maladie du secrétaire, empêché de tout travail pendant plusieurs mois. En vue d'arriver à un meilleur résultat, le Comité central, sur la proposition de son secrétaire, a étudié un projet de réorganisation complète du secrétariat sur des bases de travail plus modernes, projet dont la réalisation mettra du même coup l'ordre et la régularité dans le journal et permettra de le développer suivant les désirs exprimés. Nous vous prions donc de considérer l'exercice écoulé comme un essai et un acheminement vers la solution définitive.

La *Commission du Journal*, composée de MM. Weibel, Maunoir et Delachaux, n'a pu se réunir *in corpore* pour des raisons majeures. MM. Maunoir et Delachaux ont donc eu une première séance à Neuchâtel et ce dernier eut ensuite une entrevue à Aarau avec M. Weibel. Chacun de ces Messieurs rédigea ses desiderata par écrit et le secrétaire les présenta au Comité central.

Le résultat fut la décision de la transformation du journal sur les points suivants :

1° Réduction du format et typographie plus artistique.

2° Suppression de la réclame dans le texte.

3° Rédaction de formulaires à envoyer régulièrement aux correspondants des sections ainsi qu'aux Salons d'exposition.

4° Publication de 10 numéros simples et d'un numéro double et illustré pour les mois de juillet et août.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce programme arrêté par le Comité central n'a jusqu'ici été mis que partiellement à exécution.

La *Caisse centrale*, dont le trésorier central vous fera tout à l'heure un tableau plus complet, a suivi pendant cet exercice un cours normal. L'accroissement de la fortune de la Société est un peu plus faible que par le passé. Nous tenons à remercier aussi cette fois M. Schwarz, notre membre passif, pour le désintéressement avec lequel il continue à dresser notre compte annuel.

La *Caisse de secours pour artistes suisses* a pris subitement un essor que l'on n'aurait osé espérer en temps de guerre, mais que nous sommes d'autant plus heureux de constater. Des chiffres vous montreront le plus clairement ces progrès. La fortune totale qui était en 1916 de fr. *12.976,80* est montée jusqu'au 31 décembre 1917 à fr. *38.082,—*. L'augmentation a donc été de fr. *25.105,20* durant l'année écoulée.

L'Assemblée générale de la Caisse de secours ayant eu lieu avant la nôtre cette fois-ci, nous avons été obligés de recourir une seconde fois à la bonne volonté des délégués que vous aviez nommés l'an dernier : MM. Ch. Rambert et Burkhard-Mangold ont ainsi été nos délégués auprès de la Caisse de secours deux fois de suite.

Le *Secrétariat*, pour les raisons que nous signalions plus haut, a été empêché quelque peu dans son activité. Cependant elle s'est manifestée par l'envoi d'une centaine de lettres

et d'une cinquantaine d'envois divers (circulaires, convocations, etc.). Le journal a paru 8 fois dont 4 numéros dans le nouveau format.

L'*Estampe pour 1918*, la onzième que publie notre Société pour ses membres passifs, a pu être expédiée aux destinataires le mois dernier sous forme d'une lithographie en couleurs de M. Abr. Hermanjat, sortant des presses de M. Wolfensberger. Le Comité central a tenu comme par le passé à ne rien négliger pour que le tirage en soit fait avec tous les soins désirables. La Caisse centrale supporte de ce fait un sacrifice assez considérable que l'auteur, dans son désintéressement, a tenu à partager ; nous le remercions ici pour son dévouement.

L'*État de la Société* est en développement constant. Il accusait l'an dernier 475 membres actifs ; nous en comptons aujourd'hui 508, malgré les pertes en morts et en démissions. Un chiffre respectable de candidats vous sera présenté aujourd'hui. Le nombre de nos membres passifs n'a pas varié d'une façon appréciable et les pertes ont été compensées par des adhésions nouvelles. Exprimons ici à tous ceux qui nous restent fidèles dans les temps difficiles notre profonde gratitude.

La question de l'*Exportation d'œuvres d'art* reste à l'étude. Elle n'a pas fait les progrès que le secrétaire croyait pouvoir annoncer l'an dernier. Elle devra donc être reprise sérieusement cette année.

D'une façon générale nous constatons avec joie que la vie artistique en Suisse augmente d'année en année et se manifeste par de nombreuses expositions ainsi que par la création de nouvelles salles d'exposition dans divers centres. Rappelons tout particulièment l'inauguration prochaine de la nouvelle Kunsthalle à Berne.

Assemblée des délégués

le 23 juin 1918, à Flamatt (près Berne).

M. Röthlisberger, vice-président, ouvre la séance à 2 h. 45. Il rappelle en paroles émues le souvenir de Ferdinand Hodler, notre président central, décédé récemment, et invite les délégués à se lever en signe de deuil. Ensuite, M. Röthlisberger propose M. Righini comme président de l'assemblée des délégués. La proposition est votée à mains levées et à l'unanimité.

M. Righini accepte cette présidence en demandant l'aide de ses collègues; puis il rappelle en quelques mots les membres actifs et passifs décédés pendant l'année : MM. Jean Béguin, Robert Convert, Alfred Briffod, Jules Crosnier,